



# ACADÉMIE DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat  
Affaire suivie par :  
Pascal Lalanne  
CT-EVS

Tél : 06 39 04 37 96  
Mél : [dircab@ac-mayotte.fr](mailto:dircab@ac-mayotte.fr)

BP 76 - 97600 Mamoudzou

Mamoudzou, le 22 septembre 2022

Le recteur de la région académique de Mayotte,  
chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs 'établissements,  
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale chargés de circonscription du  
premier degré

## **Objet : Appel à projet « Ensemble contre les violences sexuelles sur mineurs à Mayotte »**

L'éducation à la sexualité en milieu scolaire contribue à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres. Cette démarche s'inscrit dans la politique nationale :

- de prévention et de réduction des risques : grossesses précoces non désirées, mariages forcés, infections sexuellement transmissibles, VIH/sida
- de lutte contre les comportements homophobes, sexistes et contre les violences sexuelles
- la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la prévention de violences et cyberviolences sexistes et sexuelles.

Tous les membres de la communauté éducative participent à la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescents. Ils contribuent à développer chez les élèves le respect de soi, de l'autre et l'acceptation des différences. Cette éducation intègre une réflexion sur les dimensions affectives, culturelles et éthiques de la sexualité.

La prévention des violences sexuelles s'inscrit dans cette démarche au sein de l'établissement, mais aussi dans toutes les actions partenariales permettant le recul de ce fléau propre à briser la trajectoire de certains de nos élèves.

Je salue donc, et je soutiens, le travail partenarial conduit sur l'île de Mayotte, depuis septembre 2020, par de nombreux acteurs associatifs et institutionnels. Constitués en collectif, ils impulsent et conduisent une action de sensibilisation ambitieuse sur le thème des violences sexuelles commises sur des personnes mineures.

Cette action comprend trois temps forts :

1 - L'ensemble des personnels des structures partenaires seront appelés à s'engager officiellement par la signature d'une Charte de l'engagement rappelant notamment les articles 40 et 222 du code pénal ainsi que l'article 19 de la convention internationale des droits de l'enfant. (CIDE)

2 – Une campagne de sensibilisation dans les médias et sur les réseaux sociaux, que je souhaite voir relayée.

3 – Le site web wamitoo.yt répertorie dès à présent les outils et personnes ressources pour permettre à chacun des 28 partenaires de mener des projets au sein de sa structure. Concernant l'éducation nationale :

L'appel à projet (fiche action ci-jointe), permettra aux personnels enseignants et éducatifs de sensibiliser leurs élèves aux notions clés telles que le consentement, la responsabilité parentale et le droit des enfants à être protégés contre toute forme de violence, notamment sexuelle. Les personnels du service social et du service infirmier pourront utilement contribuer à ces actions.

Les productions des élèves issus de ces travaux (écriture de textes, BD, poèmes, chants, saynètes , productions plastiques, clips vidéo, conférences/débats, exposition de dessins, peintures, photos, etc.) seront valorisées lors d'une journée ou demi-journée dédiée et réutilisées les années suivantes, afin de pérenniser cette action en inscrivant ce combat sur le long terme.

Les élèves et les personnels sont invités à renseigner le questionnaire en ligne sur le site web wamitoo.yt.

Je suis certain de votre engagement sur ce sujet et sur cette action. Je vous encourage très vivement à assurer la meilleure médiatisation et la meilleure valorisation possible des actions réalisées par vos équipes. Les familles et les élèves doivent connaître notre engagement sur ce sujet car cela contribue à la prise de conscience collective.

**Gille Halbout**



**PJ :**

- Une fiche action à retourner à : [hakizawanatsa@gmail.fr](mailto:hakizawanatsa@gmail.fr) et [ct-evs@ac-mayotte.fr](mailto:ct-evs@ac-mayotte.fr)
- Un référentiel « Education à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire
- La liste des associations membres du collectif CIDE\* et partenaires institutionnels avec qui vous pourriez travailler (Contact : [hakizawanatsa@gmail.com](mailto:hakizawanatsa@gmail.com) + page Facebook/Instagram Haki Za Wanatsa – tel. 0639012422)